

Soyez vigilants !!! Le Service Public Fédéral (SPF) Economie met en garde tous les indépendants et commerçants contre une nouvelle arnaque à l'annuaire professionnel.

De quoi s'agit-il ? Des indépendants ont reçu récemment une facture émanant d'une « Banque Centrale de données économiques » les invitant à payer 595 € par trimestre pour « une nouvelle immatriculation au registre du commerce et au registre des professions artisanales et industrielles ».

La facture est émise par une entreprise dont le logo ressemble à celui du SPF Economie et ne mentionne qu'un nom et un numéro de compte bancaire en Espagne, sans adresse ou point de contact.

Et si on paie ? S'il paie, le commerçant se trouve lié par un contrat qui l'engage pour deux ans, avec renouvellement automatique chaque année sauf résiliation expresse de trois mois avant l'échéance du contrat, soit un coût minimum de 2.380 €, le tout pour un service au mieux médiocre, au pire inexistant.

Conclusion : Ne rien payer sans se renseigner

Que faire ?

Invitation est faite à toute personne ayant reçu un tel courrier à se manifester auprès de la Direction Générale Contrôle et Médiation du SPF Economie :

- par mail : eco.inspec.fo@economie.fgov.be
- par courrier : SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie – Direction Générale Contrôle et Médiation Services Centraux – FO WTCIII – Boulevard Simon Bolivar, 30 à 1000 Bruxelles

Plus d'infos ? Consulter le site du SPF Economie

http://mineco.fgov.be/press_releases/press_releases_pdf/press_release_26082009_fr.pdf